

Liste des comparants des trois ordres de la sénéchaussée du Boulonnais

Citer ce document / Cite this document :

Liste des comparants des trois ordres de la sénéchaussée du Boulonnais. In: Archives parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VI - Etats généraux ; Cahiers des sénéchaussées et bailliages. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1879. pp. 536-542;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1879_num_6_1_2707

Fichier pdf généré le 02/05/2018

SÉNÉCHAUSSÉE DU BOULONNAIS.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale des trois ordres.

Du 16 mars 1789 (1).

Ont comparu :

Membres du clergé.

Le seigneur évêque de Boulogne, représenté par M. l'abbé de Mongazin, vicaire général ;
MM. les députés du chapitre de Boulogne, représentés par MM. Clément et Cocatrix, chanoines ;
MM. les députés des chapelains et prêtres, ayant fonction en l'église cathédrale de Boulogne, représentés par M. Odent, chapelain ;
M. l'abbé Samers, représenté par M. l'abbé Ralier, chanoine ;
Les députés de ladite abbaye, représentés par dom Mouton, prieur ;
L'abbé de Saint-Walmer, non comparant ;
L'abbé de Longnulliers, représenté par M. l'abbé de Gargau, doyen du chapitre de Boulogne ;
Les députés de ladite abbaye, représentés par dom Lenoir, religieux ;
L'abbé de Doudeauville, non comparant ;
L'abbé de Beaulieu, représenté par M. Duquesnoir, supérieur du séminaire de Boulogne ;
L'abbé de Saint-Bertin, ou le député de ladite abbaye, à cause de leur seigneurie de Beuvrequent, non comparant ;
L'abbé de Ham, à cause de la seigneurie de Seulèques, non comparant ;
Les révérends pères Chartreux de Neuville, représentés par dom Eloi Mavion, prieur ;
Le sieur de Bridelle, prieur du Remilly-le-Comte, représenté par M. de Voulogne, chanoine ;
Le sieur Saunier, prieur du Wast, représenté par M. l'abbé Hochart ;
M. le prieur de Beussent, représenté par M. l'abbé Mouton ;
Le prieur du Wal-Restant, représenté par M. Réaut, religieux de Wal-Restant ;
Les députés du chapitre de Saint-Pol, à cause de leur seigneurie de Quesques, représentés par M. Dubreau, chanoine de l'église de Boulogne ;
Le commandeur de Loison, seigneur de Combremont, en la paroisse d'Erigny, non comparant ;
M. de La Nigrue d'Honinghen, chapelain de Tiemande, non comparant ;
M. l'abbé de Gurgaud, seigneur de la Houssaye, à cause de la chapelle de Notre-Dame de Nedouchelles, présent ;
Le supérieur de l'Oratoire de Boulogne, à cause de la seigneurie de Bainghen, présent ;
Le supérieur des Pères de la mission, tenant le séminaire de cette ville, à cause de la seigneurie d'Herly, présent ;
Les Pères Carmes de Bernieulles, non comparants ;
Les religieuses Annonciades de Boulogne, représentées par M. l'abbé de Mongazin, grand vicaire ;

Les religieuses Ursulines de Boulogne, représentées par M. Tribout, chanoine ;

Le curé de la paroisse de Saint-Joseph de Boulogne, présent ;

Les prêtres attachés à ladite paroisse Saint-Joseph, représentés par M. l'abbé Augé, l'un d'eux ;

Le curé doyen de la paroisse de Saint-Nicolas de Boulogne, présent ;

Les prêtres attachés à ladite paroisse de Saint-Nicolas, représentés par M. l'abbé Baure, l'un d'eux ;

Le curé de la paroisse d'Alette, représenté par M. Cossart, curé de Vieuville ;

Le curé de la paroisse d'Aluinetun et Bellebrune, son secours, représenté par M. Lagache, curé de Belle ;

Le curé d'Audembert, présent ;

Le curé d'Audinghen, présent ;

Le curé d'Audreselles, représenté par M. Grefier, curé d'Audinghen ;

Le curé de Baingtum et de Questinghen, son secours, représenté par M. d'Hévin, vicaire de ladite paroisse ;

Le curé de Bainghen-le-Comte, représenté par M. Reliender, curé de Colemberg ;

Le curé de Basinghen, représenté par M. Duquesne, curé de l'Eulinghen ;

Le curé de Bécourt, représenté par M. Lorgnier, curé de Bourthes ;

Le curé de la paroisse de Belle et Houllefort, son secours, présent ;

Le curé de Bernieulles, présent ;

Le curé de Beussent, représenté par M. Houzet, curé de Bernieulles ;

Le curé de la paroisse de Beuvrequent, et Waquinghent, son secours, représenté par M. Vasseur, curé de Doudeauville ;

Le curé de la paroisse de Bezinghen et Euquin, son secours, représenté par M. Vasseur, curé de Doudeauville ;

Le curé de la ville d'Ambeteuse, représenté par M. Corsai, curé de Vimille ;

Le curé de la paroisse d'Attin et Beutin, son secours, représenté par M. de Lanoy, sacristain de l'église de Boulogne ;

Le curé de la paroisse de Bournonville, et Hermevieux, son secours, non comparant ;

Le curé de la paroisse de Boursinet et du Wast, son secours, présent ;

Le curé de Bourthes, présent ;

Le curé de la paroisse de Brexeu et Henoc, son secours, représenté par M. Houzet, curé de Berneuil ;

Le curé de la paroisse de Cannières et le Faux, son secours, représenté par M. l'abbé Cléry, protonotaire apostolique, à Boulogne ;

Le curé de la paroisse de Carly et Verlinetum, son secours, représenté par M. Rappe, curé de la paroisse Saint-Nicolas de Boulogne ;

Le curé de la paroisse de Cleulen et Bimont, son secours, représenté par M. de Surnes, curé de Moncavrel ;

Le curé de la paroisse de Colemberg et Nabringhen, son secours, présent ;

Le curé de la paroisse de Coudette et d'Edigneul, son secours, présent ;

(1) Nous publions ce document d'après un manuscrit des *Archives de l'Empire*.

Le curé de la paroisse de Courmont et Hubersent, son secours, représenté par M. Persuane, curé de Frengq ;

Le curé de Causet, représenté par M. Vasseur, curé de Doudeauville ;

Le curé de Crémaret, représenté par M. Bouloir, curé de Virvigne ;

Le curé de la paroisse de Daunes et Videhen, son secours, représenté par M. Cléry, protonotaire apostolique ;

Le curé de la ville de Desvres, représenté par M. Deudin, curé de Longfossé ;

Le curé de Doudeauville, présent ;

Le curé d'Erlinghen, présent ;

Le curé de la paroisse d'Erigny et Aix, son secours, représenté par M. Lormer, curé de Bourthes ;

Le curé de la ville d'Etaples, représenté par M. Thineux, vicaire d'Etaples ;

Le curé de la paroisse d'Etrecelles, représenté par M. de Surnes, curé de Montcavrel ;

Le curé de la paroisse de Ferques et Elinghen, son secours, représenté par M. Dusommerard, curé d'Audembert ;

Le curé d'Hardinghen, représenté par M. Balin, vicaire de Saint-Josquels de Boulogne ;

Le curé de la paroisse d'Herly et de Quilen, son secours, représenté par M. Caron, curé de Maneughen-au-Mont ;

Le curé de Fiennes, représenté par M. Dusommerard, curé d'Audembert ;

Le curé de la paroisse de Frengq et Nalinghen, son secours, présent ;

Le curé d'Hédin-l'Abbé, représenté par M. Allant, curé de Saint-Léonard ;

Le curé d'Ixent, représenté par M. Rivet, curé d'Himbart ;

Le curé de Disques, présent ;

Le curé de la paroisse de Landretun et Caffiers, son secours, représenté par M. Butor, chapelain de Beaulieu ;

Le curé de Leubringhen, représenté par M. Duquesne, curé de Cleulinghen ;

Le curé de Leulinghein, présent ;

Le curé de Cligny, représenté par M. Flamant, chanoine ;

Le curé de Longfossé, présent ;

Le curé de Longueville, représenté par M. Rlauder, curé de Colomberg ;

Le curé de la paroisse de Longvilliers et Maresville, son secours, représenté par M. Permaune, curé de Frengq ;

Le curé de Maninghen-au-Mont, présent ;

Le curé de Maninghen-les-Wimille et Pittefaux, son secours, représenté par M. Thibault, desservant ladite paroisse ;

Le curé de Marles, représenté par M. Oger, supérieur du petit séminaire de Boulogne ;

Le curé du bourg de Marquise, présent ;

Le curé de Nedouchelles, représenté par M. Flamont, chanoine ;

Le curé de Montcavrel, présent ;

Le curé de la paroisse de Menneville-Saint-Martin, Choquel et Vicelmoutier, ses secours, présent ;

Le curé de la paroisse de Neufchâtel et Nesle, son secours, représenté par M. de Neuville, curé de Coudette ;

Le curé de la paroisse de Neuville et Estrées, son secours, non comparant ;

Le curé d'Offrethun, présent ;

Le curé d'Outreaneau, présent ;

Le curé de Paventi, représenté par M. Ferrou, curé d'Eclinghen ;

Le curé de la paroisse de Pernes et Couteville, son secours, représenté par M. Forne, curé de Saint-Etienne ;

Le curé de la paroisse de Quesques et Lotinghen, son secours, représenté par M. Rault, vicaire de ladite paroisse ;

Le curé de la paroisse de Preuves et Huqueliers, son secours, représenté par M. Caron, curé de Maninghen-au-Mont ;

Le curé de Réty, représenté par M. Braure, vicaire de Saint-Nicolas de Boulogne ;

Le curé de la paroisse de Renixen et Hidrequent, son secours, représenté par M. l'abbé Cléry, protonotaire ;

Le curé de la paroisse de Reumilly-le-Comté et Avesnes, son secours, représenté par M. Caron, curé de Maninghen-au-Mont ;

Le curé du bourg de Samers, représenté par M. Wiant, curé de Disques ;

Le curé de Selles et de Brunembert, son secours, représenté par M. Rault, vicaire de Latinglin ;

Le curé de Seuquy, représenté par M. Rivet, curé d'Humbeot ;

Le curé de Soulèque, représenté par M. Bouloy, curé de Wirwigne ;

Le curé de Saint-Etienne, présent ;

Le curé de Saint-Inglevot, non comparant ;

Le curé de Saint-Léonard, présent ;

Le curé de Saint-Martin-les-Boulogne, présent ;

Le curé de Saint-Michel, à cause de son secours d'Humbert-en-Boulounois, présent ;

Le curé de Tubersent, présent ;

Le curé de Werchocq, présent ;

Le curé de Wiquenghen, non comparant ;

Le curé de la paroisse de Vierre-Effroi et Hédres, son secours, représenté par M. Joseph Balin, vicaire de Saint-Joseph de Boulogne ;

Le curé de la paroisse de Vierre-Effroi et Sainte-Geترude, son secours, représenté par M. Rappe, curé de Saint-Nicolas, de Boulogne ;

Le curé de Vimille, présent ;

Le curé de la paroisse de Wirwigne et Quesques, son secours, présent ;

Le curé de Winaut, représenté par M. Dupont, curé de Marquise ;

Le curé de Rotheu, représenté par M. Delanoy, chapelain de l'église de Boulogne ;

Le curé de Tardinghen, représenté par M. Dupont, curé de Marquise ;

Le curé de Thiembroune, représenté par M. Compiègue, vicaire de Saint-Nicolas de Boulogne.

M. Perdriseau, chapelain de la chapelle de Bedouastre, présent ;

M. Flament, titulaire de la chapelle de Sainte-Barbe en Leleughen.

M. Mathoulé, titulaire de la chapelle de Saint-Jean d'Ausque, représenté par M. Mathoulé jeune, son frère ;

Le curé d'Aix en Issaut, à cause de son secours de Marvaud, en Boulonnais, représenté par M. Féron, curé d'Eclinghen ;

M. le curé d'Étingry, présent ;

M. Hochart, chapelain du Wast, présent ;

M. le chapelain de Beaulieu, présent ;

M. l'abbé Lormer, sous-diacre, demeurant à Ingliu, secours de Tardinghen, présent ;

M. l'abbé Delastre de Val Dufresne, à cause de son fief de Breuilly, présent.

Le vicomte de la ville d'Etaples présent.

Membres de la noblesse.

M. le duc d'Ayen, à cause de sa principauté de Tingrey, non comparant ;

M. le duc de Bournonville, à cause de ses terres de Bournonville, Houllefort et Courteville, représenté par M. Jean Nicolas de Briche, demeurant à Boulogne ;

M. le duc de la Rochefoucault-Doudeauville, à cause de son duché de Doudeauville, représenté par M. Jean-François-Antoine Delastre, de Val Dufresne ;

MM. de Belzunce et de Baudeville, à cause de leur seigneurie du marquisat de Fienne, non comparants ;

M. Armand-Joseph de Fresnoi, à cause de sa seigneurie de la baronnie de Moyeques, présent ;

M. Duviquet d'Ordre, à cause de sa seigneurie de la baronnie d'Ordre, non comparant ;

Le seigneur de la baronnie d'Engoudesens, non comparant ;

MM. Jean-Louis-François Dublaisel, et de Montlesun, à cause de leur seigneurie de la baronnie de Lixèmes, représentés par M. Louis-Charles-François-Benoît du Blaisel du Rieux, capitaine au régiment Royal-dragons ;

M. Jean-Armand-Henry Alexandre, marquis de Gontaut, à cause de sa seigneurie de la baronnie de Tienbronne ;

Demoiselle Jeanne-Josèphe-Florence de Leval, veuve de M. Bernard, à cause de ses seigneuries d'Atin et Bentin, représentée par M. Louis-Charles-François-Benoît du Blaisel du Rieux, capitaine de dragons ;

M. Adrien-Joseph-Amélie Guillain, né comte de Béthune-Saint-Venant, à cause de sa seigneurie de la baronnie de Bainetum, représenté par M. Louis-Marie Bertrand l'Épore d'Herlen ;

M. Gabriel-Joseph Lenormand d'Aubonne, à cause de sa seigneurie de la baronnie de Bellebrune, représenté par M. Antoine-Marie Guillain du Vicquet d'Ordre, lieutenant des maréchaux de France ;

M. Charles-Philippe-Albert-Joseph, comte de Sainte-Aldegonde, à cause de sa seigneurie du marquisat de Colemberg, représenté par M. Jean-Baptiste Oudart de Dixu de Monbron, père ;

Demoiselle Marie-Josèphe-Charlotte de Caboëlie, dame de la baronnie de Lisacre, représentée par M. Louis-Marie-Gilles du Blaisel du Rieux, chevalier de Saint-Louis ;

M. Clément-François-Charles André de La Verdy, à cause de sa seigneurie de la baronnie de Bernieules, représenté par M. Louis-François-Marie de Forceville de Merlimont ;

M. le comte de Mailly, à cause de ses seigneuries de Nesles et Montcavrel, non comparant ;

M. Charles-Marie de Créquy, maréchal de camp, à cause de sa seigneurie de Wiquinglin, présent ;

M. François-Joseph-Hippolyte des Granges, à cause de son fief de la Connétable, présent ;

M. Jean-Guillaume d'Orington, chevalier de Saint-Louis, à cause de son fief de l'Enseigne-Gouffounier du Boulonnais, présent ;

M. François-Achille-Wilcot de Rieux, à cause son fief de la Maréchaussée, présent ;

M. Gabriel-Charles-André Abot de Bassinglien, à cause de son fief de la Bouteillerie, présent ;

Dame Marie-Cécile de Roquigny, veuve de M. Gaspard-Louis-François de Bédorède de Montolieu, dame du fief de Maquinglien, représentée par M. François-Marie du Blaisel de La Cloix, commandant d'Ambleteuse ;

M. Antoine-François-Marie de Bernes de Longuilliers, à cause de sa seigneurie de la chàtellenie de Longuilliers, représenté par M. Gabriel-Ambroise de Bernes de Longuilliers, son fils aîné ;

M. Jean-Louis de Crésidal, à cause de son fief

de la Rouville et Wimille, représenté par M. Louis-Marie Boidart de Buire ;

M. Achille-Armand Patras de Campaigno, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment du Roi, infanterie, à cause de sa seigneurie de Saint-Léonard, présent.

Demoiselle Louise-Françoise Octavie de Patras de Campaigno de Neufchâtel, à cause de sa seigneurie d'Engmenhaut, représentée par M. François-Marie du Blaisel de La Cloix, commandant d'Ambleteuse ;

M. François-Oudart Duquesne de Clocheville, à cause de sa seigneurie de la chàtellerie de Belle, représenté par M. Louis-Oudart de Dixmue ou Dixmude ;

M. Jean-Baptiste Chinot de Chailly, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie, à cause de son fief de Froidmessent, présent ;

M. Charles-François-Marie de Wavrans, à cause de sa seigneurie de Boursin, représenté par M. Charles-Louis de Cormette, seigneur d'Ernevoux ;

Dame Marie-Louise-Claudine-Françoise de Fiennes de La Planche, veuve de M. François-Claude-Auguste de Roussel de Préville, et ses enfants, à cause de leur seigneurie d'Ecaut, représentés par M. Oudart-Jean-Baptiste de Fiennes de La Planche, seigneur de le Faux ;

Dame Marie-Madeleine Vidart, de Sainte-Claire, veuve de M. Antoine Dixmue ou Dixmude de Hames, à cause de sa seigneurie de Videliu, représentée par M. Antoine-Auguste Dixmue ou Dixmude de Hames, son fils ;

M. de Roisin, à cause de sa seigneurie de Selles, non comparant ;

M. Charles-François-Marie de Cossette de Wailly, à cause de sa seigneurie de Wailly et Panilieu, représenté par M. Marie-Camille Fillion de Willemur ;

Madame de Bergues, à cause de sa seigneurie de Ligny, non comparante ;

M. Théodore Desaudrouins, chevalier non profès de l'ordre de Malte, à cause de ses fiefs à Fiennes et Hardinglien, présent ;

M. Jean-Pierre-Nicolas de La Fitte, à cause de sa seigneurie d'Andisque, représenté par M. François-Marie Patras de Campaigno, lieutenant au régiment de la marine ;

M. Antoine Dixmue ou Dixmude de Hames, à cause de sa seigneurie de Queslin, présent ;

Demoiselle Marie-Marguerite-Antoinette Dixmue ou Dixmude de Hames, à cause de son fief de Wierre-Effroi, représentée par M. Gabriel de Campaigno, chevalier de Saint-Louis ;

M. Dauphin d'Alinglien, à cause de sa seigneurie d'Alinglien, non comparant ;

M. Louis-Charles de Cormette, à cause de sa seigneurie de Hermeveux, présent ;

M. Jean-Marie Descageuls, à cause de sa seigneurie de Manniglien, représenté par M. François-Marie du Blaisel, commandant de Boulogne ;

M. Edme-Antoine-François de La Pature d'Offreton, à cause de son fief d'Offreton, représenté par M. Jean-Antoine-César de La Rue, chevalier de Saint-Louis ;

M. Antoine-François-Marie Duquesnois d'Écueuil, à cause de son fief d'Écueuil, représenté par M. Charles-Marie de Créquy, maréchal de camp ;

M. Auguste-Charles-César de Flahaut de La Billardière, chevalier de Saint-Louis, représenté par M. François-Marie du Blaisel de La Cloix, commandant de Boulogne ;

M. Joseph-Marie-Balthazard Alexandre d'Ennetières, à cause de ses fiefs d'Edigneul, le Turne

et Dumanoir, représenté par M. Jean-Louis Disque Dumanoir, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie ;

M. Louis-Charles de Sainte-Aldegonde fils, à cause de sa seigneurie de Nablingien, représenté par M. Jean-Louis Disque Dumanoir ;

Le sieur Louis d'Orington fils, seigneur du fief de Lassalle en Audisque, représenté par M. Jean-Guillaume d'Orington, père, chevalier de Saint-Louis ;

M. Louis-Charles de Guéroult de Boisrobert, à cause de ses fiefs de Dalougeville et Lépinoy, représenté par M. Antoine-Marie Dutertre, commissaire de guerres ;

M. Michel-Louis-Marie de Bernes de La Haye, à cause de sa seigneurie de la Haye, représenté par M. Augustin-Benoît La Mottier Chinot de Chailli, capitaine de remplacement, au régiment de Royal-vaissseau.

M. Jean-Benoît Torquat de Montcornet de Caumont à cause de sa seigneurie de Montcornet, représenté par M. Antoine-Marie-Guillaume Duvicquet d'Ordre de Réty, lieutenant des maréchaux de France ;

M. Ambroise de Partz, seigneur en partie de Cormont, représenté par M. Charles de Campagne de Plauny, chevalier de Saint-Louis ;

Dame Louise-Caroline-Livie Houbronne d'Auvinglien, veuve de M. Georges-Marie-Madeleine Dumont de Courset, à cause de sa seigneurie de Florinctum, représentée par M. Georges-Louis-Marie Dumont de Courset, son fils ;

Demoiselle Marie-Louise-Françoise-Aldegonde Duquesnoy d'Écuéneil, à cause de sa seigneurie du Val d'Enquin, représentée par M. Jean-Marie Desgroseilliers de Quillau ;

M. Charles-Hubert de La Chaussée, à cause de sa seigneurie de Selieu, paroisse de Preuves, représenté par M. Desgroselliers de Quillau ;

M. Charles-Hubert-Marie-Gaspard de La Fontaine Solard, à cause de sa seigneurie de Verlinctum, représenté par M. Louis Oudard de Dixmue ou Dixmude ;

M. Louis-Alexandre Dutertre, à cause de ses seigneuries de Lacres et Cormont, en partie, représenté par M. Antoine-Marie Dutertre, commissaire de guerres ;

Demoiselle Marie-Louise-Charlotte de Croeser d'Audinetun, à cause de sa seigneurie de Hobangues, représentée par M. Lenoir, seigneur du vicomté de Montreuil ;

M. Simon-Joseph Moular de Torrey, à cause de son fief de Villemaret, représenté par M. Achille-Arnaud Patras de Campaigno, capitaine au régiment du Roi ;

M. Charles-Benoît du Blaisel de Belle-Isle, à cause de sa seigneurie d'Étrecelles, représenté par M. Amable-François de Hanique d'Erquelingue ;

M. Pierre-Marc-Antoine-François de La Cressonnière, bailli d'épée de Saint-Quentin, à cause de sa seigneurie de Noiberne, représenté par M. Achille-Arnaud Patras de Campaigno, capitaine au régiment du Roi ;

M. Antoine-Joseph de Ehemond, à cause de sa seigneurie du Pré-Louchet, représenté par M. Marie-Gaspard-François Gedon Levasseur de Thubeauville ;

M. Amable-François-Marie-Hubert Mallet de Coupigni, à cause de sa seigneurie de Verchoque, représenté par M. Gabriel Patras de Campaigno, chevalier de Saint-Louis ;

M. François-Isidore Le Roy de Bordes, à cause de sa seigneurie de la Fresnoye, représenté par

M. Antoine-Louis-Marie de La Ville-Neuve, seigneur d'Alinetun ;

Dame Marie-Madeleine-Armande-Julie de Rousel, veuve de M. Antoine-François-Elisabeth de Roquigny, à cause de ses seigneuries de Pernes et Longfossés, représentée par M. Claude-Elisabeth-Gabriel Patras de Campaigno, lieutenant aux gardes wallonnes ;

Dame Jeanne-Armande Lebel de Croissi, veuve de M. Antoine-François-Hubert-Gabriel de Roquiny du Fayel, à cause de sa seigneurie de Le Faux, représentée par M. Louis-Antoine Patras de Campaigno, officier au régiment de Royal-dragons ;

M. Jacques-Alexandre-Antoine-François de Consteville, d'Odicq, maréchal de camps, à cause de sa seigneurie d'Odicq, représenté par M. de Forceville ;

M. Félix-Louis-Joseph Varnier de Wailly, à cause de sa seigneurie de Lignon-Verdure, représenté par M. Jean-Baptiste Monk d'Erguy ;

Dame Marie-Catherine Chartonnet, veuve de M. Timoléon du Tertre de Niëlles, à cause de sa seigneurie de Pleurelles, représenté par M. Charles Chinot de Froidmessent, capitaine au régiment de Royal-vaissseau ;

M. François-Hubert Regnier d'Equincourt, au nom et comme chargé de la procuration de M. Charles-Antoine Acavy de La Rivière, représenté par M. Charles Chinot de Froidmessent ;

M. François-Hubert Regnier d'Equincourt, en son nom, à cause de son fief d'Equincourt, représenté par M. Marc-Antoine Le Vaillant du Châtelet de Cault, chevalier de Saint-Louis ;

M. Charles-Louis-François Acary de La Suse, mari et bail de demoiselle du Blaisel de Belle-Isle, seigneur de Brexent, représenté par M. Louis-Marie de Lastre de Noir-Mathe, chevalier de Saint-Louis ;

M. Louis-Antoine de Dixmue ou Dixmude de Ham, commandant de Montreuil, à cause de son fief de Laudaires, représenté par M. Antoine-Auguste de Dixmue ou Dixmude de Ham, son frère ;

M. Jacques-François-Maire de Framery, chevalier de Saint-Louis, à cause de sa seigneurie d'Euvey, représenté par M. de Lastres de Longatte ;

M. Bertrand de Fresnois de Bertheulair-Lé, à cause de sa seigneurie de Bertheulair, présent ;

M. François-Claude de Fresnois du Quesnoy, à cause de sa seigneurie du Quesnoy, présent ;

M. Lenoir, seigneur du vicomté de Montreuil, à cause de ses fiefs en Dignopré et Bécourt, présent ;

M. Louis-Marie-Boidart de Buire, à cause de sa seigneurie de Saint-Michel, présent ;

M. Oudart-Achille-Jean-Baptiste de Fieunes de La Planche, seigneur de Lefaux, présent ;

M. François-Marie-Gaspard-Gédéon Le Vasseur de Thubeauville, à cause de sa seigneurie de Thubeauville, présent ;

M. Louis-François Le Thumeur de Jacquand, à cause de ses seigneuries de Jacquand et de Combremon, présent ;

M. Louis du Soulier, capitaine de dragons, à cause de ses seigneuries d'Imberthun, Rault et Leulinglin, présent ;

M. Antoine-Marie-Guillaume du Wicquet d'Ordre, lieutenant des maréchaux de France à cause de sa seigneurie de Réty, présent ;

M. Charles-Adrien-Denis de Tutil de Guemy fils, officier de dragons, à cause de sa seigneurie de Bedouatre, présent ;

M. Jean-Baptiste-Oudart de Dixmue ou Dix-

mude de Montbron, à cause de ses seigneuries de Montbron, Resques et Baduet, présent;

M. Louis-Marie-Delastre de Noirmathé, à cause de sa seigneurie de Nounate, présent.

Membres de la noblesse non fieffés et non assignés, comparants.

M. Antoine-Marie Dutertre, chevalier de Saint-Louis, commissaire des guerres de la division de Picardie, présent;

M. Augustin Chinot de Chailly, capitaine à la suite au régiment de Royal-vaisseau, présent;

M. François de Lastre de Mépas, présent;

M. André-François Munière de La Couversière, chevalier de Saint-Louis, présent;

M. Charles Chinot de Froïdmessent l'aîné, capitaine au régiment de Royal-vaisseau, présent;

M. Marc-Henry Le Vaillant du Châtelet d'Offretun, présent;

M. Marie-Louis-Gilles du Blaisel du Rieux père, chevalier de Saint-Louis, présent;

M. Louis-Marie-Bertrand Le Pore d'Herlen, présent;

M. François-Marie du Blaisel, chevalier de Saint-Louis, commandant de Boulogne, présent;

M. François-Marie du Blaisel de La Cloye, chevalier de Saint-Louis, commandant d'Ambletouse, présent;

M. Louis-Charles-François-Benoît du Blaisel du Rieux, fils, capitaine de dragons, présent;

M. Jean-Baptiste Le Grain, présent;

M. Jean-Marie-Edouard de Guisselain de Tailleville père, représenté par M. de Guisselain de Tailleville, son fils;

M. Charles-César-Marc-Antoine de Lenclos, présent;

M. Louis-Marie-Joseph-Dutertre d'Elmarque, présent;

M. Gabriel-Ambroise de Bernes de Longvillers, père, présent;

M. de Bovre, capitaine de vaisseau, présent;

M. Abot de Bazinguin, père, présent;

M. Jean-Louis Disques du Manoir, chevalier de Saint-Louis, ancien colonel d'infanterie, présent;

M. Gabriel Patras de Campaigno, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Painetun, présent;

M. Louis-Marie Ducamps de Rozamelle, maréchal de camp, à cause de sa seigneurie de Courteville et de Frêne, présent;

M. Pierre-François de Lastre de Longathe, présent;

M. Antoine-Louis-Marie de La Villeneuve, seigneur d'Almetien, présent;

M. Antoine-César de La Rue, chevalier de Saint-Louis, seigneur du Hamel, présent;

M. Louis-Marie-Achille de La Villeneuve, officier des chasseurs des Pyrénées, seigneur du Camp-Delegme, présent;

M. Jean-Nicolas de Briche, à cause de sa seigneurie de la Capelle, présent;

M. Jean-Baptiste Monk d'Ergny, seigneur d'Ergny et du Hamel du Châtelet, présent;

M. de Bernes de Longvilliers fils, capitaine du régiment de Picardie, présent;

M. Charles-Champagne de Plancy, seigneur d'Avricourt, présent;

M. Claude-Elisabeth-Gabriel Patras de Campaigno fils, lieutenant aux gardes vallonnes, présent;

M. Marie-Camille Fillion de Villeneuve, présent;

M. Louis-Antoine Patras de Campaigno, officier au régiment de Royal-dragons, présent;

M. François-Marie Patras de Campaigno, officier au régiment de la marine, présent;

M. Jean-François-Antoine de Latre de Val-du-Frêne, présent;

M. Louis-Marie Le Vaillant du Châtelet, seigneur d'Audenfort, présent;

M. Le Porq de Champart, chevalier de Saint-Louis, présent;

M. Louis-Marie-François Le Vaillant du Châtelet, seigneur de Bernancourt et de Braudetun, présent;

M. Marc-Antoine Le Vaillant du Châtelet, seigneur de Cault et de l'Espagnerie, présent;

M. Louis-François Mairé de Forceville de Merlimont, seigneur de la baronnie et vicomté de Merlimont;

M. Jean-Antoine-François-Barthélemy du Blaisel d'Euquin, seigneur d'Euquin, présent;

M. Louis-Maire-Armand-Daniel de Guisclain des Barreaux, présent;

M. Charles-Denis-Nicolas-Marie de Guiselain de Tatteville, présent;

M. Jean-Baptiste-Omer-Claude Pouques d'Herbighen, fils, présent;

M. François-Marie Le Roy de Méricourt, présent;

M. Louis-Marie-Magloire Le Roy d'Ambleville, présent;

M. Philippe-Jean-Baptiste Jacquemin de Châteauregnault, seigneur de Fremeselles, et Audinghen, présent;

M. Amable-François de Haniques d'Erquelingue l'aîné, seigneur d'Echinglien, présent;

M. Philippe-Pierre-François de Bernes de Triox, seigneur de la Motte et Bignopré, présent;

M. Louis-Henry-Nicolas de Bernes de La Haye, présent;

M. Jean-Baptiste de Guillemy de Longré, présent;

M. René-François Fisset de Quenuval, présent;

M. Achille-Ambroise-Xavier Crandalle de Chambrueil, présent;

M. Louis-Achille-Ambroise du Disque-Dubrenilh, présent;

M. Antoine-Louis de Haniques d'Erquelingue, le jeune, présent;

M. Charles-Robert de Bournonville, seigneur de la Haye, présent;

M. Louis-François Delporte de Couteval, seigneur de Couteval, présent;

M. Adrien-Bertrand-François-Marguerite de Tuttille de Guesmy, seigneur de Marquise, en partie, et d'Ardenthun, présent;

M. Archibald Ogilvy, major d'infanterie, présent;

M. Jacques-Etienne-Delporte de Jourville, présent;

M. Toussaint Delporte de Bauvier, présent;

M. François Delporte, présent;

M. Pierre Butler, lord de Galmoy, colonel d'infanterie, présent;

M. Jean-Charles Martinet, seigneur de Lassale, présent;

M. Louis Oudart de Dixmue ou Dixmude de Montbrun, présent;

M. Balthazard-André Aylmer, officier irlandais, présent;

M. Jean-François-Marie de Groseilles, seigneur de Quillaud, présent;

M. Charles de Bernes de Longvilliers, officier de carabiniers, seigneur de Questresques et Montigny, présent;

M. Louis-Gaspard-Nicolas Levreux, maréchal des camps et armées du Roi, présent;

M. de Mahouny, lieutenant-colonel d'infanterie, présent;

M. Emmanuel-Jacques Perrier du Gauterre, officier au régiment de Diesbak, présent;

M. Georges-Louis-François Dehémond, à cause de sa seigneurie de Seulçque, présent.

MEMBRES DU TIERS-ÉTAT DE LA SÉNÉCHAUSSÉE DU BOULONNAIS.

Députés:

Ville de Boulogne. MM. Gros, avocat fiscal; Vasseur, vice-mayeur; Latteux, ancien mayeur;

Ternaux, garde-marteau; Le Pore de Belleval, ancien négociant; Roulier, avocat du roi; Delaire, échevin; Falempin, notaire;

Ville d'Étaples. Bequet; Maxime de La Planche; Gêneaux; de Vernicourt; Beudelique;

Ville de Desvres. De La Sablonnière, mayeur; Louis Duprès, vice-maire; Thomas Louchet, notaire; François-Joseph Pamard;

Ville d'Ambleteuse. Jean-Louis Ducroc; Joseph Lavoine; Louis-Marie de Latre; Marc Radenne;

Ville de Winant. Jean Dupont, syndic; Louis Dupont; Louis Prudhomme; Louis-Marie Dessurnes;

L'hôpital général de Boulogne. M. Le Pore, ancien mayeur, et l'un des administrateurs;

Aix-en-Isart. Pierre Juberthiers; Pierre-Augustin Duval;

Aix-en-Erguy. Mariotte; Videhen;

Erny. Braure; Lefebvre;

Alette. Jean-Marie-Procope Launoy; Adrien Onis;

Alinetun. François Gonel; François Courteville;

Bellebrune. Jacques Delpierre, syndic; Marc Delsaux;

Attin. Philippe Gosselin; François Baudictun;

Beutin. Charles Buselin; Jacques Pendecœur;

Audemberg. De Lastre de Noirbeune; Dausque;

Audinghen. Antoine Daudruy; Charles Hamevel, syndic;

Bezinghen. Deuquin de La Folie; Pierre Fournier;

Andreselles. Jean-Baptiste Beauvois, syndic; Antoine de Latre, entrepreneur;

Avesnes. Nicolas Daquin; Jean-Baptiste Vallois;

Rumilly-le-Comte. Pierre-Antoine Lefevre, dit Tuberdier; Pillon;

Baingtum. Jean-Thomas Sarnier; Adrien Lecoutre;

Questinghen. Jean Tieunière; Nicolas Leleu;

Banighen-le-Comte. Michel de Latre, syndic; Louis Fourcroy;

Bazinghen. Pierre Boulanger; Antoine Leroy;

Bécourt. Pierre-Nicolas Merlin; Jean Lecomte;

Belle. Lorgnier; Adrien Hénon;

Houllefort. Jean Ousselin; Jean-Marie Clochois;

Bernieulles. Pierre Fournier; Louis Soudain;

Trois-Marquets et Mieurlles. Jean Dufour; Jean Boutoille;

Beussent. Jean Cuvilliers; Augustin Compiègue;

Beuvrequent. Daudruy de Zunestique; Routier d'Ostove, avocat du Roi;

Bimont. Jean de Lahaye; Jean-Marie Charlet;

Bournonville. Guerlain; Briche;

Boursin. Jean-Baptiste Deldreve, bailli; Marc Hénon;

Bourthes. Dominique Cousin; Claude-Antoine Duflos;

Brexent. Philippe Dulot; Alexis Triplet;

Brunembert. Hippolyte Lefevre; François Dupré;

Caffiers. Jean-François de Laruelle; de Biennes;

Camiers. Cyprien Quendalle; Jean-François Correux;

Carly. Pierre Gommelle; Louis-Marie Genau de La Marlière;

Cleuleu. Joseph Germain; Bertrand Blin;

Collembert. Jean-Nicolas Bernard; Louis Delfosse;

Coudette. Jean-Baptiste Warnier; Antoine Boudat;

Couteville. François Legay; Jean Hoier;

Cormont. Louis-Joseph Fournier; Michel Lemaire;

Courset. Jean Gressier; Adrien Caron;

Cremaret. Antoine Wallet; Antoine Boulogne;

Daunes. Jean-Baptiste Pierre Dunnuy; Louis-Gabriel Pattin;

Doudeauville. Daniel Monsigny; François Eurin;

Eglinghen. Alexandre Noël; Augustin Dandre;

Enquin. Pierre-François Boutillier, syndic; Charles Poulain, fils;

Enocq. Antoine Delye; Jacques Roze;

Etréelles. Jean Masson; Antoine Martel;

Etréelles. Jean-Baptiste Duval; Antoine Piquet;

Niembourg et Haut-Préchet. Augustin Martel; Antoine Leleu;

Elinghen et Ferques. Parenty; Delsaux;

Fiennes. Antoine Lemaître; Jean-Baptiste Dubut;

Léturme. Achille Allant; Jacques-François Duhamel.

Frencq. Louis Gumont; Nicolas Martel;

Halinghien. Pierre Auquier; Jacques Provot;

Ardinghen. Louchet d'Herouval; Du Breuil; François Gillet; Louis Deldreve;

Enneveux. Antoine Caron; Jean-Pierre Creuse;

Herly. Sébastien Cocatrix, Jean-Baptiste Vallois;

Hédigneul. Louis Debove; Jean Bailly;

Hédin-l'Abbé. Pierre-Marie de Guines; Chauchois;

Hedres. Jean-Charles Maillet; Laurent Ducrocq;

Hidrequent et Rinxent. Duflos; Marnier;

Hubersent. Alexandre Dezotteux; François Quendalle;

Huquelières. Jean-Louis Lefèvre; Louis-Marie Arnoul; Gallet;

Inxent. Louis Fouquet; Joseph Duval;

Isques. Etienne Eurin; Pierre Lecloix;

Laires. Jacques-Adrien Vauchel; Jean-Pierre Mouillère;

Landretun. Louquety de La Roubière; Coze;

Lafaux. Charles Verlingue; Michel Saulmer.

Lembringhen. Pierre Poidevin, négociant; Noël Verlingue;

Leulinghen. Ternaux, receveur des vingtièmes;

Pierre Ballet;

Ligny-les-Airs. Charles Guillain; Carpentier;

Longfossés. Claude-Artus Noël; Jean-Marie Leduc;

Verval. Jacques Fay; Jean Hiette;

Engienhault. François de Lhobel; Jean-Baptiste Lelieu;

Longueville. Charles Cazin, syndic; Joseph Road, syndic;

Longwilliers. Jean-Jacques-Pierre Férou; Jean-Marie Jueniz;

Lottinghen. Jean-Louis-Marie Pruvot d'Éliobel; Jean-Louis Courquin;

Mannighim. Jean-François; Joseph Peuvion;

Mannighim-les-Wimelle. Antoine Louquety de La Quesnoy; Marc Delplace;

Menneville. Antoine Bullet ; François Louchet ;
Maresville. Pierre-Gilles Porret ; Jean Roussel ;
Marles. Lievin-François ; Bataille ; Jean-Marie Vallois ;
Marquise. Pierre-Maxime Dupont, bailli ; Pierre Lepore, ancien mayeur ; Louis-Marie Bouclet ;
Moncavrel. Louis-Marie Sta de Montechore ; François-Toussaint Minet ;
Nabringhen. Louis-Marie Bernard, syndic ; Jean-Marie Boutoille ;
Nédouchelles. Antoine Flament ;
Nesles. De Vassal ; Villain ;
Cours. Pierre Soudourel ; Jean Grignon ;
Neufchâtel. Jean Rolland ; Pierre Sagnier ;
Neuville. Delastre ; Roussel ;
Offretun. Alexandre-Xavier Wissoq, avocat ; Jacques-François Hanq, notaire ;
Outreau. Davault d'Éthieu ; Groussart ; Pierre Sauvage ;
Parenty. Jean-Marie de Saint-Maresville ; Antoine Florent Clabaut ;
Pernes. Du Blaisel, notaire à Boulogne ; Pierre Huguet ;
Pitefaux. Jean-Baptiste-Jacques Caron, avocat ; Marc Gourdon ;
Preures. Louis Leduc ; Jean-Baptiste Leduc ;
Quesques. Jean-Jacques Le Preux ; Louis-François Mattringhen ;
Questrèques. Barthélemy-Jean-Jacques Duhamel ; Jean-Louis Wallet ;
Quilleu. Philippe Mailly ; Jean Bailly ;
Recques. Charles-François Delhobel ; Alexandre Hochède ;
Rety. Louis Lornier ; Jean-Baptiste Bras-de-Fer ; de Létang ;
Saint-Étienne. Jean-Claude-Michel Dezotteux ; Codez ;
Saint-Inglevert. Barnabé Robbe ; Antoine Parenty ;
Saint-Léonard. Jean-Louis Allaut ; François-Marie Lacroix, bailli ;

Saint-Martin-les-Boulognes. Meignot, avocat ; Louis Delastre ;
Saint-Martin-Choquet. Jacques Coquet ; Adrien Ferment ;
Saint-Michel, secours d'Humbert, paroisse d'Artois. François Daunel ; Jacques-François Montchaud ;
Samer. Pierre Duhamel ; François-Joseph-Alexis Legrenier de Bellanois ; Nicolas-Honoré Leleu ; Jacques-François Langaigne ;
Selles. Antoine Bodart ; Jean-Antoine Creuse ;
Sempy. Louis Mailly ; Pierre Moulière ;
Seuleques. Adrien Coquet ; Jean-Baptiste Boucher ;
Tardinghen et Inghen. Alexandre Lemaire ; Jacques Riquet ;
Tingri. Jacques Gui ; Jean-Pierre Lheureux.
Tubersent. Augustin Lenglet ; François Carpentier ;
Verchoq. Antoine Blondel ; Ignace Gallot ;
Vestrihen. Jean-Baptiste-Jacques Caron, avocat. Sébastien Cocatrix ;
Virinctun. Jean Goulet, Jean Vasseur ;
Vieil-Moulier. Jean-Louis Mertin ; Ducrocq ;
Vaquiringhen. Jacques Coillot, procureur du roi de l'Amirauté ; Hubert Ducarnoi, négociant ;
Vimille. Fontaine de Mazinghen ; de Latteignant, négociant ; Lavoine ;
Wast. François Martin ; Jean-Pierre Dutertre.
Wiquinghen. Antoine Wideheu ; Louis Vallois ;
Wideheu. Pierre de Gaquière ; François Trollé ;
Wierre-aux-Bois. Antoine Compiègue ; Philippe Garbe ;
Wierre-Effroi. Courtois du Fléquant ; Charles Bounière ;
Wirwigne. Grandsire, avocat subdélégué ; Auquier ;
Rotteux. Trouquet ; Charles Feutrie ;